

entre le traumatisme et le développement de la tumeur blanche, une relation de cause à effet.

Je ne puis admettre qu'en de tels cas il s'agisse d'observations incomplètes ou inexactes, parce que s'il est certain que le fait soit fréquent, pour cette raison même, je ne puis établir ma façon de penser sur l'ensemble de mes observations. Des 606 tumeurs blanches opérées par moi, je ne me réfère qu'à 141 dont je considère les antécédents comme véridiques. Je ne puis admettre que la maladie existait antérieurement au traumatisme qui n'a fait que révéler son existence. On ne peut, par conséquent, accepter l'avis de Lannelongue et Achard, qui admettent, comme règle, qu'il n'y a pas, chez l'homme, relation entre la production de la tuberculose et l'accident. On a déjà indiqué le grand intérêt que présente ce fait au point de vue des accidents du travail. S'il peut être soutenu par les médecins des patrons, nous ne pouvons l'admettre en aucune façon, pas plus au point de vue scientifique qu'au point de vue légal.

Nous n'avons, pour notre conduite, qu'à enregistrer la fréquence de tels accidents.

Si nous ne pouvons admettre que le traumatisme réveille une affection qui paraissait latente, nous ne pouvons pas plus admettre, aujourd'hui, les idées de Verneuil, concernant l'auto-inoculation traumatique, appliquées à la tuberculose chirurgicale que celles défendues et exposées, il y a des années, par Max Schüller concernant le rôle localisateur du traumatisme, dans le sens exposé par cet auteur. De telles idées sont en opposition avec les résultats obtenus au laboratoire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, la même chose ayant été, en suivant mes indications, obtenue par M. Velasco et, plus récemment, par M. Duran, faits confirmés, postérieurement à ma première publication, par de nombreux expérimentateurs et qui se peuvent résumer en disant que le traumatisme ne localise pas le tubercule, c'est-à-dire qu'il ne crée pas en un point des conditions particulières, grâce auxquelles le bacille